

RDCongo/Présidentielle du 30 décembre Fayulu contre-attaque

AFP

Kinshasa/RDCongo

Revendiquant la victoire avec plus de 60% des suffrages, l'opposant entend saisir la Cour constitutionnelle ce samedi. Pendant ce temps, les résultats des législatives se font attendre.

BRAS de fer au RD Congo après l'annonce contestée de l'élection à la présidentielle de l'opposant Félix Tshisekedi : Martin Fayulu, autre candidat de l'opposition donné perdant, revendique la victoire et contre-attaque en justice, et l'Eglise en appelle à l'Onu pour faire publier les PV du scrutin.

Un membre de l'équipe de campagne de M. Fayulu a revendiqué hier la victoire avec 61% des suffrages lors de la présidentielle à un tour du 30 décembre, qui doit désigner le successeur du président Joseph Kabila lors de la première transition démocratique depuis l'indépendance du pays en 1960.

"Nous irons demain samedi à la Cour constitutionnelle" pour exiger "le recomptage des voix", a annoncé le candidat malheureux lors d'un meeting à Kinshasa.

Jeudi, la Commission électorale (Céni) a proclamé la victoire de l'autre opposant Félix Tshisekedi avec 38,57%, devant M. Fayulu (34,8%) et le candidat du pouvoir Emmanuel Ramazani Shadary (23,8%).

Si la Cour constitutionnelle confirme ces résultats, c'est donc Félix Tshisekedi, 55 ans, fils de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, qui doit succéder à Joseph Kabila, 47 ans, au pouvoir depuis l'assassinat de son père en 2001, élu en 2006 et réélu en 2011 lors d'un scrutin entaché de fraudes massives.

"M. Tshisekedi et le prési-



Photo : AFP

L'opposant Martin Fayulu, dont le camp revendique la victoire, entend saisir la Cour Constitutionnelle ce samedi.

dent discutent depuis 2015 ! Il (Tshisekedi, ndlr) est totalement complice de ce putsch électoral. M. Kabila n'a aucune intention de céder le pouvoir", a accusé M. Fayulu dans un entretien avec le journal français Le Parisien.

Selon la Constitution, M. Kabila ne peut prétendre à plus de deux mandats d'affilée. Mais il a déjà envisagé de se présenter pour le prochain cycle électoral prévu en 2023.

Le bras de fer autour s'est également joué ce vendredi aux Nations unies.

La puissante Eglise catholique, qui affirme avoir déployé 40 000 observateurs le jour du vote, a demandé à l'Onu la publication des "procès-verbaux" du scrutin "pour enlever les doutes".

"Les résultats tels que publiés ne correspondent pas aux données collectées par la mission d'observation" de la Conférence des Evêques, a répété l'un de ses représentants lors d'une liaison vidéo avec le Conseil de sécurité.

Quant à la Commission électorale, elle a de son côté exhorté le Conseil à soutenir les nouvelles autorités

élues. "Pour les contentieux, il n'y a que deux options", a mis en garde son président Corneille Nangaa également lors d'une liaison vidéo : "Soit confirmer les résultats de la Céni, soit annuler l'élection."

L'annonce de la commission électorale a entraîné un cycle de contestation/répression. Dans la région d'origine de M. Fayulu, le Kwilu (ouest), cinq civils ont été tués "dans l'opération de rétablissement de l'ordre public à Kikwit (ouest)", a indiqué la police. Et dans le Kasai (centre), fief de Tshisekedi, trois miliciens ont été tués, d'après la police.

La communauté internationale continue d'accueillir avec prudence le résultat provisoire de la présidentielle dans le plus grand pays d'Afrique sub-saharienne aux énormes ressources naturelles mais marqué par de nombreux conflits internes et deux guerres entre 1996 et 2003.

Ces résultats ne sont pas "conformes", a jugé jeudi le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves

Le Drian qui, se basant sur les données de l'Eglise, a estimé que M. Fayulu "était a priori" le vainqueur.

L'Union européenne a demandé "la publication des procès-verbaux de chaque centre local de compilation des résultats". Les États-Unis ont réclamé une "clarification" et exhorté toutes les parties au calme comme l'Union africaine ou l'Onu. Désormais, la Céni doit annoncer les résultats des élections législatives également déroulées le 30 décembre.

"PERSPECTIVE D'UNE COHABITATION" • "La publication des résultats des législatives nationales se fera ce vendredi (hier) soir", a déclaré à l'AFP une porte-parole de la Céni.

Issue des élections de 2011, l'actuelle Assemblée nationale est majoritairement composée des partisans du président sortant. Et la majorité présidentielle pro-Kabila revendique déjà la victoire aux législatives à partir des premières tendances.

"Cette projection électorale ouvre grande la perspective d'une cohabitation inéluctable avec le président Tshise-

kedu dans la gestion du pays", a déclaré un porte-parole de la majorité présidentielle. Un scénario justement dénoncé comme un arrangement par le camp Fayulu.

Selon une source étrangère, la coalition au pouvoir FCC pourrait disposer de 250 sièges sur 500, contre une centaine pour la coalition Cash autour de Félix Tshisekedi.

La RDC est un régime semi-présidentiel où le Premier ministre doit sortir des rangs du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale.

Les élections ont été reportées dans les régions de Beni et Butembo (au Nord-Kivu) mais aussi à Yumbi (Mai-Ndombe), officiellement pour des raisons sanitaires et sécuritaires. La circonscription électorale de Beni-Butembo comptait 14 sièges à l'Assemblée nationale sortante.

Le président Kabila, s'il quitte le pouvoir, deviendra sénateur à vie selon la Constitution. Il restera en fonction "jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu", selon la Constitution.

L'Afrique en bref

• **Afrique du Sud/Législatives.** L'ANC de Ramaphosa lance sa campagne



Photo : AFP

Le Congrès national africain (ANC) au pouvoir en Afrique du Sud lance ce samedi sa campagne pour les élections générales du mois de mai, un scrutin aux allures de test pour un parti en perte de vitesse et divisé sur fond de marasme économique. L'arrivée il y a un an de Cyril Ramaphosa à la tête du parti et du pays semble toutefois avoir enrayer sa chute.

• **Cameroun/Procès.** Les accusés récusent leur nationalité camerounaise

Dix séparatistes anglophones jugés à Yaoundé pour terrorisme et sécession, dont le leader Julius Ayuk Tabe, ont récusé leur nationalité camerounaise et exigé leur renvoi au Nigeria où ils avaient été arrêtés début 2018, a constaté un journaliste de l'AFP dans la nuit de jeudi à hier. Leur procès devant un tribunal militaire de Yaoundé a été suspendu et renvoyé au 7 février.

• **Egypte/Jihadistes.** Arrestation de deux Allemands

Deux Allemands soupçonnés d'avoir voulu rejoindre la branche égyptienne du groupe jihadiste Etat islamique (EI) ont été arrêtés en Egypte, et l'un d'eux a déjà été renvoyé en Allemagne, ont indiqué hier des sources de sécurité égyptiennes. L'Allemand renvoyé est âgé de 24 ans et a été arrêté à l'aéroport du Caire en décembre, selon les mêmes sources.

• **Maroc/Conflit.** Rabat dénonce à l'Onu des "violations" par le Polisario

Le Maroc a dénoncé des "violations" et "provocations" par le Front Polisario au Sahara occidental, menaçant, selon Rabat, le cessez-le-feu en vigueur, dans une lettre adressée jeudi au Conseil de sécurité et à laquelle a eu accès l'AFP hier. Dans cette missive qui comprend des photos, le Maroc reproche notamment au Polisario d'avoir organisé le 6 janvier des manœuvres militaires à Mheiriz et inauguré le lendemain des locaux administratifs dans cette même localité.

• **Tchad/Politique.** Limogeage de deux ministres

Deux ministres tchadiens ont été limogés hier, selon un décret présidentiel. Les deux ministres concernés sont Mme Ndolenodji Alixe Naimbaye, ministre des Postes, des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, ainsi que M. Boukar Michel, ministre du Pétrole et de l'Energie.

Soudan/Troubles

La police tire des gaz lacrymogènes contre des manifestants

AFP

Khartoum/Soudan

LES forces anti-émeute soudanaises ont tiré des gaz lacrymogènes hier sur des manifestants antigouvernementaux sortis dans les rues de la capitale Khartoum et de la ville jumelle de Omdourman après la prière du vendredi.

"Liberté, paix, justice", scandaient les protestataires rassemblés dans deux secteurs de Khar-

toum et à Omdourman, sur la rive ouest du Nil, quand la police est intervenue pour les disperser à coups de gaz lacrymogènes, ont indiqué des témoins.

Une vidéo qui montrerait des fidèles scander des slogans antigouvernementaux dans une mosquée de Khartoum est devenue virale hier sur les réseaux sociaux. Les images n'ont pas pu être vérifiées de manière indépendante.

Les organisateurs des manifestations qui secouent le Soudan depuis le 19 décembre avaient appelé auparavant à de nouveaux

rassemblements hier et la semaine prochaine, faisant monter la pression sur le régime du président Omar el-Béchir.

"Nous allons lancer une semaine de soulèvement avec des manifestations dans toutes les villes et villages", a annoncé l'Association des professionnels soudanais qui regroupe entre autres des médecins, des professeurs et des ingénieurs.

Dans son appel diffusé sur les réseaux sociaux, l'association a notamment appelé à un grand rassemblement ce di-

manche dans le nord de Khartoum et à plusieurs manifestations à travers la capitale la semaine prochaine.

En plein marasme économique, le Soudan est en proie depuis plus de trois semaines à des manifestations provoquées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. Elles se sont rapidement transformées en une contestation d'Omar el-Béchir, qui tient le pays d'une main de fer depuis un coup d'Etat en 1989.

Vingt-deux personnes sont mortes depuis le début du

mouvement, selon un bilan officiel. Les ONG de défense des droits humains Human Rights Watch et Amnesty International ont elles donné un bilan d'au moins 40 morts, dont des enfants et des personnels médicaux.

Ces manifestations représentent le plus grand défi auquel M. Béchir a été confronté en près de 30 ans de pouvoir, selon des experts.

Mais ils restent sceptiques sur la capacité des organisateurs à mobiliser en masse.